LG Code d'éthique

Chez LG, nous partageons une grande foi en nos deux principales philosophies : « Créer de la valeur pour nos clients » et « Fonder notre système de gestion sur la dignité humaine ». C'est dans cet état d'esprit, ainsi que dans le respect de notre Charte de gestion, que nous nous efforçons de promouvoir à la fois une gestion autonome et les responsabilités qui l'accompagnent. Nous cherchons à favoriser le principe de l'économie de marché, car il incarne l'esprit de concurrence libre et loyale. Et si notre objectif est de faire de notre entreprise un acteur mondial de premier plan, c'est dans le cadre d'une relation de confiance et de coopération et dans la recherche d'un partenariat gagnant-gagnant avec nos différentes parties prenantes que nous le poursuivrons. Par la présente, nous nous engageons à adhérer à notre code d'éthique et à l'utiliser comme référence en termes de jugement de valeur et de conduite morale.

Chapitre 1 : Nos responsabilités envers nos clients

Parce que nous sommes conscients que nos clients sont à la base de notre activité, leur opinion revêt pour nous une grande importance. C'est pourquoi nous nous efforçons de gagner toute leur confiance en leur apportant en permanence de nouvelles valeurs d'usage.

1. Le respect des clients

Nous accordons une grande importance à l'opinion de nos clients et nous cherchons en permanence à connaître leurs besoins véritables. C'est donc avant tout nos clients qui inspirent nos décisions et notre conduite.

2. Créer de la valeur pour nos clients

Parce que nous savons que leur satisfaction nous permet de bâtir les fondements de notre prospérité, notre travail vise à créer de la valeur pour nos clients. Ainsi, nous créons en permanence des valeurs d'usage qui bénéficient à nos clients et leur donnent entière satisfaction.

3. Fournir de la valeur à nos clients

Toujours honnêtes avec nos clients, nous considérons qu'il est de notre devoir de tenir les promesses que nous leur faisons. Ainsi, nous leur fournissons des produits et services de première qualité à des prix raisonnables, et répondons au plus vite et avec précision à leurs demandes.

Chapitre 2: Une concurrence loyale

Nous ne nous contentons pas de respecter les lois et réglementations de chaque pays qui nous accueille dans nos activités commerciales ; nous nous efforçons également de rester justes et équitables dans les moyens que nous employons pour conforter notre avantage concurrentiel sur le marché mondial.

1. Favoriser la libre concurrence

Parce que nous adhérons au principe d'un système économique de marché libre, nous favorisons la libre concurrence et gagnons la confiance de nos clients en leur fournissant des produits et services de première qualité. Nous exerçons une concurrence loyale basée sur la compétence, mais ne cherchons pas à aller à l'encontre des intérêts ou à exploiter les faiblesses de nos concurrents.

2. Le respect des lois et des réglementations

Nous exerçons nos activités commerciales nationales comme internationales dans le plus grand respect des lois et réglementations locales ainsi que des usages locaux dans le domaine des affaires.

Chapitre 3 : Des opérations commerciales équitables

L'ensemble de nos opérations commerciales sera réalisé dans le respect des principes de concurrence loyale, garantissant ainsi l'égalité des chances à toutes les entités souhaitant y participer. C'est en assurant la transparence et l'équité de nos opérations que nous sommes en mesure de construire des relations basées sur la confiance et la collaboration, dans un objectif de croissance pour toutes les parties impliquées et ce, sur le long terme.

1. L'égalité des chances

Nous offrons à chaque entreprise qualifiée les mêmes chances de devenir notre partenaire.

Toute candidature est dûment prise en compte et la sélection est réalisée de manière rationnelle, selon une procédure d'évaluation objective et équitable.

2. Des conditions de réalisation équitables

Toutes nos opérations commerciales sont réalisées dans des circonstances équitables. Les différentes parties impliquées doivent prendre suffisamment de temps pour définir les conditions dans lesquelles sera réalisée chaque opération. Il ne sera en aucun cas toléré qu'une transaction injuste, tirant

profit de la position d'infériorité d'un tiers, soit réalisée.

Les informations requises dans le cadre d'une opération commerciale doivent être communiquées dans le respect des procédures appropriées et au moment opportun. Les résultats de chaque opération sont alors évalués de manière régulière, afin de décider conjointement des mesures appropriées.

3. Support et aide pour les partenaires commerciaux

Nous favorisons la croissance de nos distributeurs et fournisseurs sur le long terme en leur fournissant un support en matière de technologie et de gestion qui leur permettra de renforcer leur compétitivité. Nous partageons en outre les bénéfices de toute innovation.

Nos distributeurs et fournisseurs ainsi que nous-mêmes joignons nos forces dans la promotion d'un environnement commercial sain et le maintien d'un système commercial équitable.

Chapitre 4 : Principales règles d'éthique des employés

Animés d'un esprit d'honnêteté et d'équité, les employés de LG établissent un système de valeur souhaitable et remplissent leur rôle dans une recherche permanente de développement personnel et de justice dans leur performance.

1. Les principes d'éthique élémentaires

Les employés de LG considèrent leur entreprise avec fierté et adoptent en permanence une attitude honnête et juste. Ils bénéficient d'un haut niveau moral et s'efforcent toujours de préserver leur propre dignité ainsi que l'honneur de l'entreprise.

2. La réalisation des tâches

Les employés de LG s'efforcent sincèrement de réaliser leur mission dans le respect des objectifs et des politiques de l'entreprise.

Chaque tâche assignée est effectuée de la manière la plus efficace et la plus juste possible et ce, dans le respect des lois et réglementations applicables. Les employés de LG cherchent à protéger et à préserver la propriété de l'entreprise et ne divulguent aucune information confidentielle dont ils auraient pris connaissance au cours de leur travail.

Les employés de LG s'efforcent d'optimiser l'efficacité de leur travail en favorisant la communication et la collaboration avec leurs collègues et les différents services auxquels ils appartiennent.

3. Le développement personnel

Chaque employé de LG possède sa propre représentation de l'employé modèle et s'efforce en permanence d'assurer son développement personnel afin de se conformer à cette image.

4. Une performance réalisée dans un esprit d'équité

Les employés de LG remplissent leur rôle dans un esprit d'honnêteté et d'équité et dans le but de favoriser une culture d'entreprise saine.

Lors de la réalisation de leurs tâches, les employés de LG n'acceptent d'une partie intéressée, et sous quelque forme que ce soit, aucun avantage financier susceptible d'affecter l'équité de leur jugement. Les employés de LG n'adoptent aucun comportement immoral ou contraire aux règles d'éthique dictées par les normes sociales lors de la réalisation de leurs tâches professionnelles, tout comme dans leur vie personnelle.

5. Eviter les conflits avec les intérêts de l'entreprise

Les employés de LG évitent d'adopter un comportement ou d'entretenir des relations allant à l'encontre des intérêts de l'entreprise.

Les employés de LG ne font pas usage de la propriété de l'entreprise dans un but personnel sans en avoir au préalable obtenu l'autorisation.

Chapitre 5 : Les responsabilités de l'entreprise envers ses employés

LG s'efforce de respecter la dignité humaine de ses employés et de les traiter de manière équitable, en fonction de leurs compétence et performances respectives. LG cherche également à favoriser la créativité de ses employés.

1. Le respect de la dignité humaine

LG traite chacun de ses employés avec confiance et affection, et mesure toute l'importance de la dignité humaine de chaque individu.

LG s'efforce de guider ses employés vers la fierté et l'épanouissement personnel en les aidant à se sentir maîtres de leurs activités professionnelles.

LG élabore des règles et des directives éducatives visant à aider les employés à exercer leur activité dans un esprit de justice.

2. Un traitement équitable

LG offre les mêmes opportunités à chacun de ses employés, en fonction de leurs compétences et de leurs capacités.

Afin d'évaluer les compétences et performances de ses employés, LG met

en place des mesures équitables et récompense en conséquence chacun de ses employés.

3. Promouvoir la créativité

LG s'efforce de promouvoir le maintien d'un environnement de travail propice à la pensée créative et aux comportements autonomes.

Pour assurer le développement et la gestion de ses ressources humaines, LG adopte une vision à long terme et soutient activement le développement des compétences de ses employés.

LG instaure une culture d'entreprise accomplie, qui favorise la confiance, la compréhension et le respect des différents modes de vie entre les employés.

Chapitre 6 : Nos responsabilités envers la société et le pays

LG contribue au bien-être et au développement de la société et protège les intérêts de ses parties prenantes, grâce à des opérations commerciales rentables qui assurent la qualité et la fiabilité de tous ses sites.

1. Un développement rationnel de nos activités

LG exerce son activité dans le respect des valeurs sociales, dans son pays d'origine comme à l'étranger, et s'appuie sur une croissance stable pour le développement de ses activités.

2. La protection des intérêts de nos parties prenantes

LG protège les intérêts de ses parties prenantes en assurant une gestion efficace qui garantit la régularité des bénéfices.

3. Notre contribution au développement social

LG contribue au développement national et social en créant des emplois, en s'acquittant de ses impôts et taxes, et en assurant la promotion de programmes culturels et sociaux.

4. La préservation de l'environnement

LG s'efforce de s'opposer à la pollution de l'environnement et adopte toues les mesures nécessaires pour préserver nos précieuses ressources naturelles.